

Mercredi 23 janvier 2019

Réunion du Conseil d'administration de la FÉÉCUM de la Fédération des étudiantes  
et des étudiants de Campus universitaire de Moncton

B-149, Centre étudiant, Université de Moncton

### **RÉUNION EXTRAORDINAIRE**

#### **Présences :**

Pierre Losier	Direction générale, FÉÉCUM (non-votant)
Alexandre Cédric Doucet	Présidence FÉÉCUM
Pierre Duguay Boudreau	VP interne FÉÉCUM
Pascale Rioux	VP exécutive FÉÉCUM
Francis Bourgoïn	VP académique FÉÉCUM
Marc-Antoine Lebrasseur	Rep. - Administration
Younous Bichara	Rep. - AEEICUM
Colin-Philip Belliveau-Simard	Rep. - Droit
Olivier Rioux	Rep. - Arts (retard)
Mireille LeBlanc	Rep. - Kinésiologie et récréo
Adrien Buote	Rep. - Éducation
Andy Couturier	Rep. - Sciences
Myriam Cormier	Rep. - Psychologie
Julie Philibert	Rep. - Cycles supérieur
Meggie Bisson	Rep. - ESANEF
Gabriel Vautour	Rep. - Ingénierie
Maxime Saulnier	Rep. - Sciences social
	Rep. - Travail social

Absences:

#### **Ordre du jour**

**(D): décisionnel, (I): information**

1. Ouverture
2. Vérification du quorum
3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption des procès-verbaux des réunions précédentes
6. Gouvernance (D)
7. Session questions/commentaires du public
8. Clôture de la réunion

### **1. Ouverture**

La présidence déclare la réunion ouverte à 11h32.

### **2. Vérification du quorum:**

La présidence constate que le quorum est atteint.

### **3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée:**

VP académique propose Pierre Losier comme secrétaire d'assemblée, appuyé par Cycles supérieurs. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Résolution 4663-FECA-190123**

*Proposé par VP académique et appuyé par Cycles supérieurs*  
Adopté à l'unanimité.

*Arts se joint à la réunion à 11h37.*

### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour:**

VP interne propose que le point Varia soit retiré de l'ordre du jour, car il y a été ajouté par erreur. Il explique qu'en temps normal les réunions extraordinaires se limitent à un point et que le varia est laissé de côté.

AÉÉICUM propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié, appuyé par Cycles supérieurs. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Résolution 4664-FECA-190123**

*Proposé par AÉÉICUM et appuyé par Cycles supérieurs.*  
Adopté à l'unanimité.

### **5. Lecture et adoption des procès-verbaux des réunions précédentes:**

Cycles supérieurs propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2018 tel que présenté, appuyé par ESANEF. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Résolution 4665-FECA-190123**

*Proposé par Cycles supérieurs et appuyé par ESANEF.*  
Adopté à l'unanimité.

AÉÉICUM propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2018 tel que présenté, appuyé par Administration. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Résolution 4666-FECA-190123**

*Proposé par AÉÉICUM et appuyé par Administration.*

Adopté à l'unanimité.

## **6. Gouvernance:**

La direction générale présente un compte-rendu du processus d'évaluation de la structure de gouvernance de la FÉÉCUM tel que conduit par OSBL Plus, dont le rapport final a été remis aux membres du CA à des fins de consultation.

Il est noté que le contenu de ce rapport demeure confidentiel et ne peut être partagé par les membres.

La réaction des membres à ce rapport est sollicitée.

Les avis sont partagés sur le rapport, dont certains membres (Droit ou Administration?) se disent déçus par son manque de profondeur, considérant les sommes engagées et l'étendue des consultations. Mais de l'avis général, l'exercice a permis de faire un constat éclairé de la situation de la FÉÉCUM et d'établir des objectifs plus clairs à atteindre par le biais d'éventuelles modifications de la structure de gouvernance et du manuel des politiques.

Direction générale suggère aux membres de remettre le travail consistant à décider des modifications structurelles qui seront soumises au vote du CA à un comité constitué de cinq ou sept membres. Il souligne l'importance de remettre un mandat clair à ce comité. Les questions devant être abordées en comité toucheront dans un premier temps à la définition de la mission/vision/valeurs de la Fédération, et dans un deuxième temps aux modifications proprement dites en lien avec la mission/vision/valeurs.

Arts suggère que le comité se rapporte régulièrement au CA afin de valider l'orientation de son travail. Direction générale propose, dans le but de laisser au comité une certaine liberté tout en s'assurant de l'appui du CA envers sa démarche, de diviser le mandat en chantiers. Le comité serait appelé à faire des rapports d'étape sur chacun de ces chantiers avant de poursuivre son travail, ou le reprendre au besoin d'après le consensus atteint en assemblée.

L'assemblée s'entend sur quatre grands chantiers:

1. mission/vision/valeurs de la Fédération;
2. relation avec le membership étudiant;
3. structure et fonctionnement du CA/CE;
4. constitution de la Fédération.

AÉÉICUM suggère aux membres de chercher à garder en tête les membres internationaux de la FÉÉCUM dans leurs réflexions sur la structure de la Fédération, leur rappelant que les décisions sont souvent prises en pensant à l'AÉÉICUM et à la

FÉÉCUM comme deux entités séparées. Il fait valoir qu'il relève aussi de la FÉÉCUM de défendre et faire valoir les droits des étudiant.e.s internationaux et d'agir sur les enjeux qui les touchent.

Arts mentionne qu'il serait important que le comité examine la question de la transparence du CE, jugée lacunaire dans la structure actuelle. Il explique que le manque de procès-verbaux et d'ouverture au public des réunions du CE place les membres du CA dans une situation où ils se retrouvent trop souvent à voter sur des décisions auxquelles ils n'ont pas vraiment eu la chance de contribuer, et qu'il leur est uniquement possible de les amender légèrement. Il fait valoir que les décisions du CA devraient au minimum faire l'objet d'un suivi du CE auprès du CA avant d'en arriver au vote, et idéalement émaner entièrement du CA.

VP interne partage une réflexion sur la question de la structure. D'après son expérience et ses observations personnelles, son poste pourrait être plus efficace s'il était rattaché au Service à la vie étudiante et aux loisirs socioculturels comme employé étudiant. Ce faisant, il croit qu'on cesserait de se marcher constamment sur les pieds et qu'on pourrait mieux travailler avec l'Université dans la planification du calendrier culturel et social. Il suggère que ce poste devrait s'accompagner d'une rémunération idéalement partagée entre l'Université et la FÉÉCUM. La discussion qui suit déborde sur la question des employés de la Fédération.

La présidence rappelle à l'assemblée que les questions de ressources humaines relèvent de la direction générale, et propose de faire un tour de table afin de récolter les suggestions sur la structure de la Fédération.

Le consensus semblant régner sur la question du mandat à remettre au comité de gouvernance, la présidence appelle les membres intéressés y siéger à soumettre leur candidature. Il est convenu, vu l'intérêt manifesté par les membres, que le comité sera composé de sept membres.

Les membres qui soumettent leur candidature sont:

- Présidence FÉÉCUM (d'office)
- VP exécutive FÉÉCUM
- VP académique FÉÉCUM
- Sciences
- Arts
- Psychologie
- ESANEF
- Ingénierie
- Sciences sociales

Arts dit s'inquiéter de l'impact d'une trop forte représentation du CE sur le comité, ce qui fait consensus. VP exécutive et VP académique retirent leur candidature.

VP exécutive propose la formation d'un comité de sept membres, soit: Présidence FÉÉCUM, Sciences, Arts, Psychologie, ESANEF, Ingénierie et Sciences sociales. Éducation appuie. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Résolution 4667-FECA-190123**

*Proposé par le VP exécutive et appuyé par Éducation.*

Adopté à l'unanimité.

Direction générale demande aux membres de remettre un mandat clair au comité, de même que de préciser les moments où il devra se rapporter au CA dans le cadre de son travail.

Science propose que le travail du comité de gouvernance soit divisé en deux grands chantiers, le premier sur la mission/vision/valeurs de la Fédération, à être complété « rapidement », et le second sur les questions liées à la structure et à la relation au membership. Le comité devra se rapporter au CA à la fin de ces deux grandes étapes. Droit appuie. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Résolution 4668-FECA-190123**

*Proposé par Sciences et appuyé par Droit.*

Adopté à l'unanimité.

**7. Session questions/commentaires du public:**

Un membre du public soulève une problématique avec l'engagement étudiant au niveau des Facultés. Il fait valoir que certains représentants étudiants peuvent se retrouver à siéger au CA de la Fédération un peu contre leur gré, parce qu'il s'agit d'une tâche obligatoire reliée au poste au conseil de Faculté. La charge de travail additionnelle que cette responsabilité implique, en plus des tâches à l'interne, peut être trop lourde à porter et décourager l'engagement.

Il est d'avis que certains représentants décident de s'impliquer pour améliorer la vie étudiante dans leur Faculté. Ce qui les motive c'est la création d'activités et pas les enjeux de gouvernance.

Une solution possible serait de séparer l'engagement étudiant en deux grandes catégories, soit une première liée aux activités étudiantes (engagement envers sa Faculté), et une deuxième liée à la gouvernance et à la représentation politique (engagement envers la Fédération). Concrètement, ceci pourrait être accompli en ajoutant un poste élu dans les élections de Faculté, en tant qu'administrateur, dont les tâches se limiteraient à siéger au CA.

**8. Clôture de la réunion:**

Arts propose la clôture de la réunion à 12h36